

## La situation géographique de la région Centre favorise la mobilité des étudiants



*Les étudiants sont nombreux à changer de région pendant leurs études, particulièrement dans le Centre du fait de sa position géographique et de l'influence de l'Île-de-France. Bien que la région bénéficie d'une certaine attractivité, elle éprouve des difficultés à retenir les étudiants sur son territoire, notamment ceux qui poursuivent des études longues. Les jeunes étudiants de la région privilégient des filières technologiques et professionnelles courtes. Ces choix d'orientation étaient jusqu'ici assez conformes aux besoins du tissu économique régional. L'évolution de l'économie requiert dorénavant des niveaux de qualification de plus en plus élevés, ce qui se traduit par un apport de jeunes actifs diplômés.*

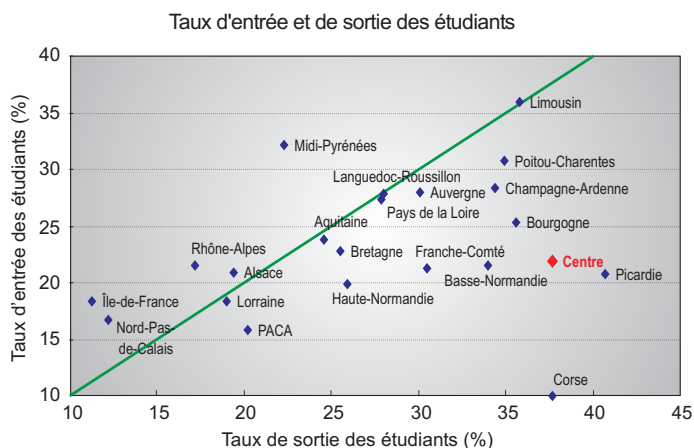
Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur, développer des formations d'excellence et porteuses d'emplois, améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants constituent pour les acteurs publics régionaux des priorités essentielles au développement de la région. Dans une économie dont la compétitivité repose de plus en plus sur la connaissance, l'innovation et la recherche, le développement de l'enseignement supérieur est un enjeu stratégique. En 2008, d'après le recensement de la population, le Centre compte 63 600 étudiants, se classant au 11<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, entre l'Alsace et la Haute-Normandie. Au sens de l'Insee, un étudiant est un jeune âgé de 16 à 29 ans, titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent et qui se déclare inscrit dans un établissement d'enseignement ou un organisme de formation situé dans la région. Cette définition, plus large que celle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), inclut des élèves détenteurs du baccalauréat inscrits dans des formations extrinsèques à l'enseignement supérieur (cf. encadré méthodologique).

### ↻ Une attractivité moyenne et des difficultés à retenir les étudiants

La période d'études, comme celle de l'insertion professionnelle, constitue une étape de la vie où les phénomènes de mobilité sont importants, particulièrement dans le Centre. Alors que les entrants dans la région représentent 22 % de l'ensemble des étudiants, à la médiane des régions françaises,

le taux de sortants atteint 38 %, le plus élevé après la Picardie. Le Centre connaît ainsi un déficit migratoire pour la population étudiante. Au contraire, il dégage un excédent migratoire sur l'ensemble de la population, notamment de jeunes actifs. Les grandes régions étudiantes, au premier rang desquelles l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, se révèlent les plus attractives vis-à-vis des étudiants.

### De nombreux jeunes quittent la région pour étudier



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Quel que soit le niveau de diplôme, les arrivées d'étudiants ne compensent pas les départs. Près de la moitié du déficit régional incombe aux nombreuses migrations des jeunes bacheliers. Les titulaires d'un baccalauréat général quittent plus souvent la région que les diplômés d'un baccalauréat technologique ou professionnel. En raison de l'offre importante de formations techniques courtes, la région parvient plus facilement à retenir ces jeunes diplômés. Toutefois, si en termes d'effectifs la perte d'étudiants est plus importante pour les jeunes bacheliers, elle est proportionnellement plus élevée pour les diplômés de 1<sup>er</sup> cycle, et plus encore pour ceux de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. La mobilité s'accroît en effet avec la progression dans les études, la recherche d'une formation spécifique nécessitant souvent de quitter sa région d'origine. Les actions mises en œuvre par les différents acteurs visent à valoriser l'offre régionale afin de retenir les jeunes bacheliers et les diplômés du supérieur, et de favoriser la venue d'étudiants extérieurs à la région.

Les jeunes sont également très mobiles au moment de leur insertion professionnelle. Si la région est faiblement attractive pour les étudiants, elle l'est davantage pour les jeunes actifs. Nombreux sont ceux qui réintègrent le Centre ou qui arrivent d'autres régions, notamment d'Île-de-France, après leurs études ou une première expérience professionnelle, pour accéder à un emploi. Ces jeunes actifs entrants sont plus souvent diplômés du supérieur que ceux qui résident déjà dans la région. Ils contribuent de ce fait à élever le niveau de diplôme des actifs de la région, même s'ils ont suivi leurs études ailleurs. Les départs d'étudiants sont ainsi partiellement compensés sur le marché du travail. Cet apport migratoire de jeunes actifs diplômés, qui reflète vraisemblablement la nécessité de compenser un manque de main-d'œuvre très qualifiée, favorise néanmoins le développement économique du territoire. Toutefois, dynamiser les

## Des taux de sortie plus élevés pour les étudiants déjà diplômés

Plus haut niveau de diplôme des étudiants de la région Centre

	Entrants*			Sortants*			Stables	
	effectif	%	taux	effectif	%	taux	effectif	%
Baccalauréat général, brevet supérieur	5 300	39,6	18	12 300	43,0	34	24 200	51,0
Baccalauréat technologique ou professionnel	2 200	16,4	18	3 600	12,6	26	10 100	21,3
Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> cycle	2 800	21,4	28	5 900	20,7	45	7 200	15,3
Diplôme universitaire 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle	3 000	22,6	34	6 800	23,7	54	5 900	12,4
<b>Ensemble</b>	<b>13 300</b>	<b>100,0</b>	<b>22</b>	<b>28 600</b>	<b>100,0</b>	<b>38</b>	<b>47 400</b>	<b>100,0</b>

\* hors flux avec étranger/DOM

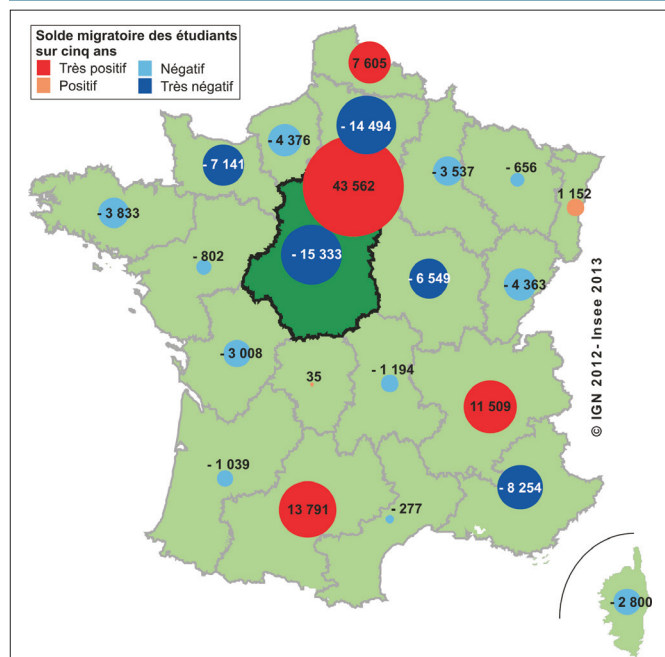
Source : Insee, Recensement de la population 2008

secteurs de la recherche et développement et les filières d'excellence est un enjeu important pour les acteurs publics régionaux. Retenir davantage les diplômés et les enseignants-chercheurs de haut niveau formés sur le territoire régional, et en attirer de nouveaux, pourrait contribuer à la réalisation de cet objectif.

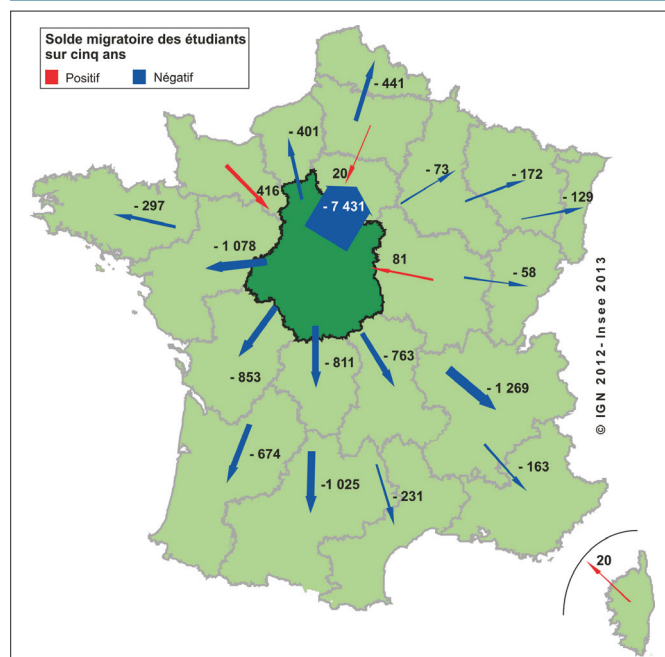
### Des échanges importants avec les régions voisines, notamment l'Île-de-France

Le Centre est la région de France où les mouvements migratoires sont les plus nombreux au regard de la population. Cette intensité des échanges avec les autres régions s'avère également importante pour la population étudiante. Elle est parmi les plus élevées après le Limousin, le Poitou-Charentes, et trois autres régions du grand Bassin parisien (Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne). Sur cinq ans, 28 600 étudiants ont quitté la région et 13 300 l'ont rejointe, occasionnant un déficit migratoire de 15 300 étudiants. Une partie de ces migrations découle de la mobilité professionnelle des parents, particulièrement dans le Centre où les étudiants mobiles se déclarent plus

### Le Centre parmi les régions les plus déficitaires



### Forte attraction de l'Île-de-France



Source : Insee, Recensement de la population 2008

souvent domiciliés chez leurs parents. L'ampleur du solde migratoire rapporté à la population classe la région à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines, devant la Picardie et après les autres régions du grand Bassin parisien. Seules les grandes régions étudiantes dégagent un solde positif : l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, ainsi que l'Alsace.

À l'image des autres régions du grand Bassin parisien, les flux migratoires du Centre sont influencés par la proximité de l'Île-de-France. Ils s'expliquent aussi par une position centrale, à distance raisonnable des grandes régions étudiantes, facilitant ainsi les mobilités. L'Île-de-France est de loin la destination privilégiée des étudiants quittant la région Centre, attirant plus d'un tiers d'entre eux, soit environ 10 000 étudiants en cinq ans, principalement vers Paris. Cette attractivité francilienne augmente avec le niveau de diplôme : 32 % des bacheliers, 36 % des diplômés du 1<sup>er</sup> cycle et 40 % des diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles y poursuivent leurs études. Les autres régions limitrophes - Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne - ainsi que les grandes régions étudiantes - Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées - accueillent également de nombreux étudiants provenant de la région Centre. Parmi les 13 300 étudiants venant étudier en région Centre, 19 % sont originaires d'Île-de-France, devant les Pays de la Loire (18 %) et Poitou-Charentes (10 %).

### Des comportements migratoires différents selon les départements

Sur 100 étudiants qui résidaient en région Centre cinq ans auparavant, 43 sont restés dans leur département, 19 l'ont quitté tout en restant dans la région et 38 poursuivent leurs études en dehors de la région.

Grâce à l'offre importante de filières supérieures dans

## Les étudiants de l'Indre-et-Loire et du Loiret étudient le plus souvent dans leur département

Migrations des étudiants résidant dans la région cinq ans auparavant effectif et %

	Étudiants stables dans leur département		Étudiants sortants de leur département			
			dont restent dans la région		dont quittent la région	
Cher	2 800	32,5	2 400	27,8	3 400	39,7
Eure-et-Loir	2 600	22,9	3 000	26,0	5 900	51,1
Indre	1 400	27,5	1 200	25,0	2 400	47,6
Indre-et-Loire	13 200	60,9	1 300	5,9	7 200	33,2
Loir-et-Cher	1 900	24,5	3 600	45,4	2 400	30,1
Loiret	11 200	52,5	2 800	13,3	7 300	34,2
<b>Centre</b>	<b>33 100</b>	<b>43,6</b>	<b>14 300</b>	<b>18,8</b>	<b>28 600</b>	<b>37,6</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008

l'Indre-et-Loire et le Loiret, les étudiants qui y résidaient sont plus souvent restés dans leur département pour suivre leurs études (respectivement 61 et 53 %). Lorsqu'ils quittent leur département, la grande majorité sort de la région. Les étudiants du Loir-et-Cher sont moins sédentaires : trois étudiants sur quatre habitant ce département l'ont quitté. Toutefois, ils restent le plus souvent dans la région et vont majoritairement à Tours, et dans une moindre mesure à Orléans. Moins d'un tiers des étudiants du Cher, de l'Eure-et-Loir ou de l'Indre étudient dans leur département. Ils ont plus souvent tendance à quitter la région pour leurs études. L'Indre-et-Loire attire majoritairement ceux qui restent dans le Centre.

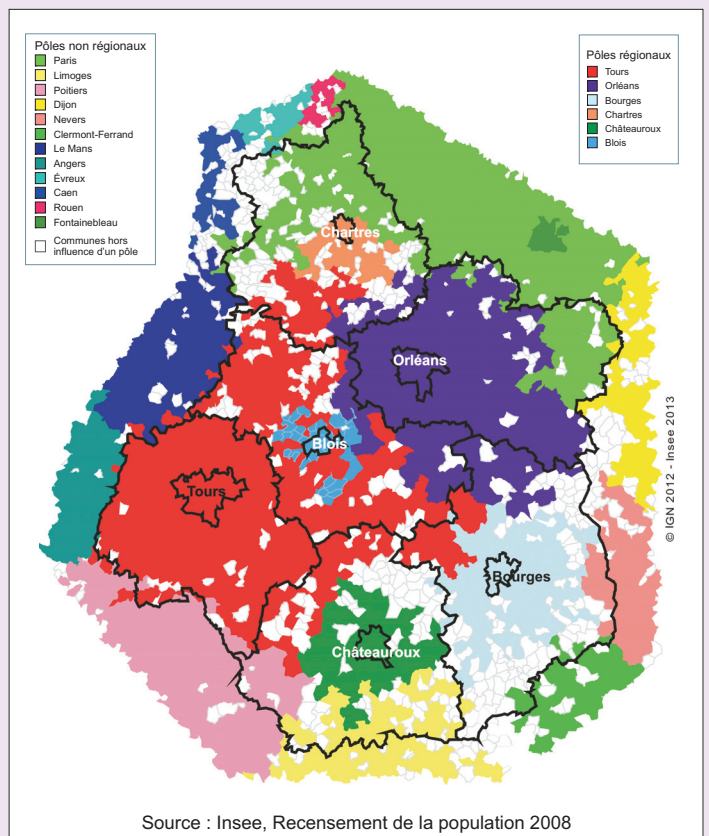
Lorsqu'ils quittent la région pour leurs études, les jeunes privilégient souvent des villes peu éloignées de leur lieu de

## La moitié des communes sous l'influence de Tours et d'Orléans

La région Centre compte six pôles d'enseignement supérieur de plus de 1 500 étudiants, situés autour des capitales départementales. Neuf étudiants sur dix y sont scolarisés. Les 10 % restants sont répartis dans des sites secondaires, à Montargis, Dreux, Vierzon, Amboise... Les pôles de Tours et d'Orléans sont de loin les plus importants, avec les aires d'influence les plus étendues. La densité étudiante dans leurs aires urbaines est nettement plus élevée que dans la région, respectivement 6,2 et 4,2 étudiants au lieu d'étude pour 100 habitants. Les pôles tourangeau et orléanais accueillent respectivement 30 000 et 17 500 étudiants. Ils regroupent à eux deux les trois quarts des étudiants de la région.

Le rayonnement de Tours s'étend sur presque tous les départements du Centre notamment sur une grande partie des communes du Loir-et-Cher, laissant à Blois une faible zone d'attraction. Son influence s'exerce jusque dans l'Eure-et-Loir et le Cher. Elle n'atteint toutefois pas les départements voisins à l'ouest, attirés par les pôles du Mans ou d'Angers. Deuxième grande aire d'attractivité, la zone d'Orléans couvre presque en totalité le Loiret, et déborde légèrement sur les départements limitrophes, notamment le nord du Cher et le sud du Loir-et-Cher. Les zones de Chartres, Blois, Châteauroux et Bourges attirent leurs étudiants dans un rayon assez limité, toutefois plus étendu pour cette dernière. Les pôles des autres aires d'influence sont extra-régionaux. La frange du nord de l'Eure-et-Loir jusqu'au nord du Loiret correspond à l'attractivité parisienne, qui s'étend sur une grande partie de l'Eure-et-Loir. Les étudiants des zones rurales du sud sont attirés vers les régions voisines : Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand et Nevers.

## Les pôles d'enseignement de 1 500 étudiants ou plus et leurs aires d'influence



## L'enseignement supérieur, un moteur du dynamisme du territoire régional

Dans le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), la Région Centre a affirmé sa volonté de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, de développer l'attractivité des établissements et de faire de l'enseignement supérieur un moteur du dynamisme du territoire. Dans le prolongement du SRADDT, la Région, le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Centre Val de Loire Université et le Rectorat ont lancé, début 2013, l'élaboration d'un Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (SRESVE). Au travers de cette démarche, il s'agit de mettre en place un cadre de concertation et de coopération prenant en compte l'enseignement supérieur dans toutes ces composantes et sur l'ensemble du territoire. L'objectif est à la fois de donner aux établissements des atouts supplémentaires pour mettre en œuvre leurs missions nationales et de renforcer la contribution de l'enseignement supérieur au développement socio-économique régional. Afin d'alimenter la réflexion engagée dans le cadre du SRESVE, la Région Centre a décidé de nouer un partenariat avec l'Insee afin de disposer d'éléments d'analyse sur l'attractivité de la région vis-à-vis des étudiants et de données sur la localisation et les caractéristiques de la population étudiante. Le Rectorat, l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur (PRES Centre Val de Loire Université) et l'Observatoire régional de la formation et de l'emploi (Orfe) ont par ailleurs été associés à ces travaux.

### Région Centre

résidence familiale. Ainsi, les étudiants du sud de la région sont nombreux à poursuivre leur cursus, outre à Paris, à Limoges, Poitiers ou Clermont-Ferrand. Ceux qui résidaient dans le nord étudient plus souvent en Île-de-France ou en Pays de la Loire. Les étudiants orléanais et tourangeaux, lorsqu'ils quittent la région, se dirigent souvent vers de plus grandes villes universitaires (Paris, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Rennes).

Dans le Centre, seule l'Indre-et-Loire maintient un solde migratoire à l'équilibre. Ce solde devient positif en prenant en compte les étudiants venant des DOM et de l'étranger. La région accueille environ 2 800 étudiants provenant des DOM (17 %) ou de l'étranger (83 %), principalement d'Afrique et d'Asie. La grande majorité d'entre eux étudient à Tours et Orléans (respectivement 1 350 et 1 100 arrivées en 2008).

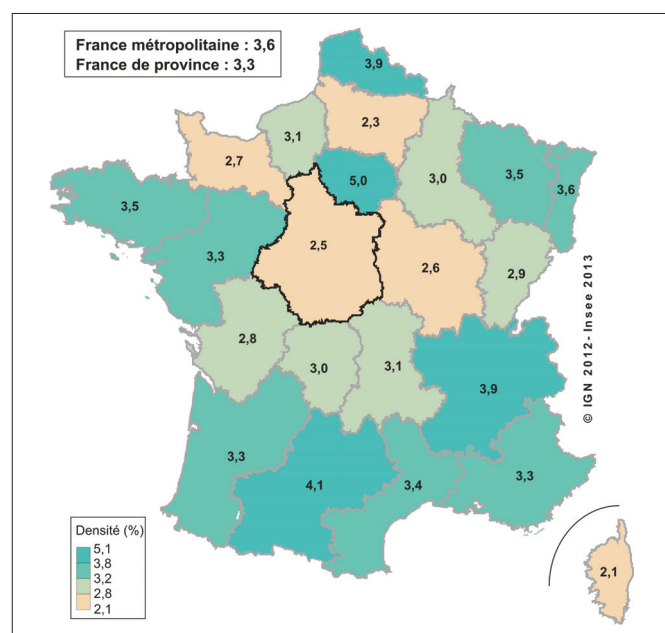
### Des poursuites d'études moins nombreuses

Comme pour d'autres régions proches de grands pôles universitaires, et notamment de Paris, le nombre d'étudiants dans le Centre est faible au regard de sa population. La densité y est ainsi la plus basse après celle de la Picardie, avec 2,5 étudiants pour 100 habitants (contre 3,3 en France de province). L'intensité des échanges migratoires explique en

partie ce constat, soulignant la difficulté à retenir les jeunes et à accroître l'effectif étudiant. Ainsi, d'après les données du MESR, les années 2000 sont marquées par une diminution du nombre d'étudiants, alors qu'il augmente au niveau national. Cette baisse, constatée également dans les effectifs du secondaire, provient notamment d'un déficit démographique de jeunes de moins de 15 ans.

La faible densité résulte également du fait que les jeunes poursuivent moins leurs études que dans d'autres régions. Selon le MESR, le taux d'inscription des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, fluctuant autour de 72 %, est inférieur de 2 à 3 points à la moyenne nationale selon les années. Les jeunes sortent ainsi du système éducatif assez tôt, ce qui se traduit par de plus faibles taux de scolarisation en région Centre après le bac, notamment entre 21 et 24 ans. La région se classe ainsi au 13<sup>e</sup> rang des taux de scolarisation pour les 16-17 ans, au 16<sup>e</sup> pour les 18-20 ans, au 20<sup>e</sup> pour les 21-24 ans et au 21<sup>e</sup> pour les 25-29 ans. Par conséquent, les jeunes sont plus nombreux sur le marché du travail. Leur taux d'activité est le plus élevé des régions métropolitaines (53,7 %) devant les Pays de la Loire, soutenu par un taux de chômage un peu plus faible que la moyenne nationale.

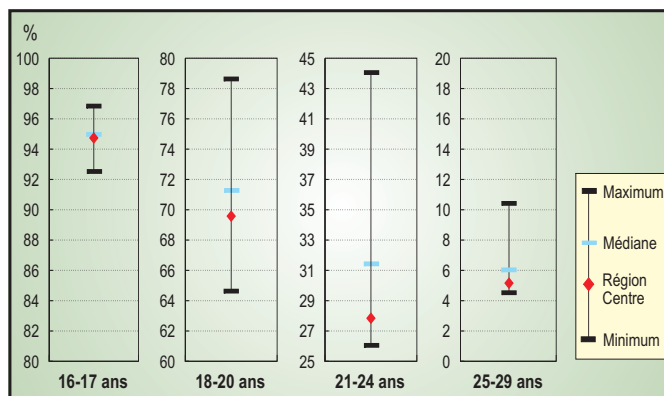
### Une faible densité étudiante



Note de lecture : nombre d'étudiants au lieu d'étude pour 100 habitants  
Source : Insee, Recensement de la population 2008

### Affaiblissement des taux de scolarisation après le baccalauréat

Positionnement du Centre selon le taux de scolarisation des jeunes



Note de lecture : pour la tranche d'âge 21-24 ans, les taux de scolarisation s'échelonnent de 26,1 % à 44,1 % selon les régions. La médiane vaut 31,5 %, c'est-à-dire que la moitié des régions, dont le Centre, se situent en-dessous de cette valeur, l'autre moitié au-dessus.

Source : Insee, Recensement de la population 2008

## Des formations plus courtes orientées vers la professionnalisation

Lorsqu'ils poursuivent des études supérieures, les jeunes bacheliers de la région s'orientent plus souvent vers des filières technologiques et professionnelles courtes permettant de s'insérer rapidement sur le marché du travail. À la rentrée 2008, selon les chiffres du MESR, les étudiants s'engageant dans un cursus d'études longues, après un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle, sont nettement moins représentés dans la région Centre (15,3 %) qu'en métropole (19,5 %). Ces choix d'orientation peuvent s'expliquer par la structuration du tissu économique régional, constitué de nombreuses entreprises industrielles et de sous-traitance, et d'une activité agricole importante. Toutefois, si aujourd'hui le système de formation semble adapté aux besoins de l'économie régionale, il sera progressivement confronté au développement des activités de services à haute valeur ajoutée, nécessitant des qualifications de plus en plus élevées. L'ajustement de l'offre de formation aux nouvelles exigences du marché du travail est un enjeu important, afin de former sur le territoire régional les futurs actifs et d'être moins dépendant de l'apport extérieur d'une main-d'œuvre plus qualifiée.

Selon le MESR, la région se caractérise ainsi durablement par une surreprésentation des inscrits dans les formations professionnalisantes. L'offre de formation en sections de techniciens supérieurs (STS) et en institut universitaire technologique (IUT) est assez diversifiée, répartie sur l'en-

## Plus de formations technologiques et professionnelles dans la région

Répartition des étudiants en 2008-2009 selon les filières %

	Région Centre	France métropolitaine	France de province
Universités hors IUT	58,4	57,5	57,8
<i>dont formations d'ingénieurs</i>	2,6	1,4	1,8
STS et assimilés	13,7	10,3	11,5
IUT	8,3	5,3	6,2
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	4,0	3,6	3,3
Écoles	15,6	23,3	21,2
<i>dont écoles paramédicales et sociales</i>	9,5	6,1	6,6
<i>dont écoles de commerce, gestion et comptabilité</i>	2,3	4,6	4,2
<i>dont formations d'ingénieurs hors universités</i>	1,8	3,8	3,7
<i>dont autres écoles de spécialités diverses</i>	2,0	8,8	6,7

Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2008-2009

semble du territoire régional. Ces formations aboutissent à des diplômes permettant une insertion professionnelle rapide, même s'ils offrent la possibilité de poursuivre des études supérieures. Les inscrits en IUT notamment sont près de 80 % à poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme. Les formations paramédicales et sociales, en hausse régulière ces dernières années, sont également nettement surreprésentées.

Même si la part régionale des bacheliers issus de filières technologiques ou professionnelles est équivalente à la moyenne nationale, un grand nombre de bacheliers généraux se dirigent vers ces formations professionnalisantes. Une logique prudentielle de « petits pas », accentuée par la

## Les conditions de vie des étudiants en région Centre

### De nombreux déplacements quotidiens

Parmi les 63 600 étudiants qui suivent leurs études dans le Centre, près de 5 % résident en dehors de la région, dont 1 000 en région parisienne, effectuant quotidiennement un déplacement important pour venir étudier. Près de 60 500 étudiants résident et étudient ainsi dans le Centre, dont seulement la moitié habite dans la même commune, faisant de courts trajets domicile-lieu d'études. À l'inverse, environ 6 000 étudiants résidant dans la région la quittent tous les jours pour aller étudier à l'extérieur, en Île-de-France pour les deux tiers. Ces nombreuses navettes quotidiennes classent le Centre au 2<sup>e</sup> rang des régions françaises ayant le taux d'étudiants stables le plus faible, devant la Picardie et après les autres régions du grand Bassin parisien.

### Plus d'étudiants vivant seuls

Parmi les étudiants résidant dans la région, 41,3 % vivent au domicile de leurs parents, une part inférieure de 3,5 points à celle de métropole, mais équivalente à celle de province. Ils sont 70 % dans ce cas en Eure-et-Loir et seulement 30 % en Indre-et-Loire. Les étudiants de la région vivent autant en couple que leurs homologues de province (11 %), alors que ceux vivant seuls ou en communauté y sont plus représentés (38,4 contre 35,6 % en province et 32,4 % en métropole). Avec un taux de boursiers sur critères sociaux assez élevé (31,2 % contre 24,1 % au niveau national), le Centre se positionne au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines.

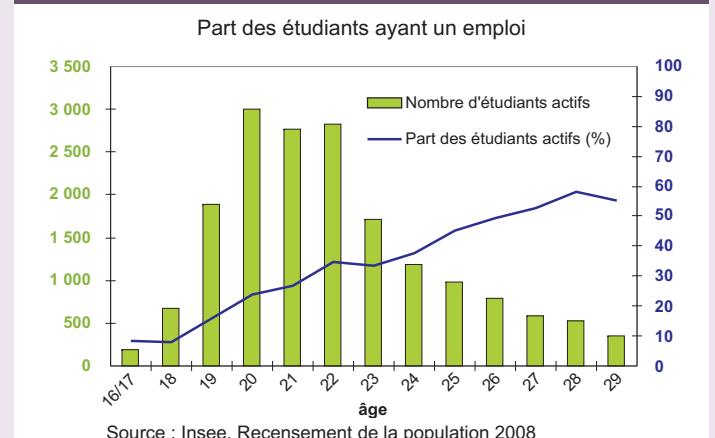
### Un quart des étudiants en emploi

Un étudiant sur quatre déclare avoir une activité professionnelle en sus de ses études au moment du recensement, classant le Centre au 7<sup>e</sup> rang des régions françaises. Cette activité professionnelle concerne généralement un emploi pérenne et ne prend a priori pas en compte les emplois de vacances. Une enquête de l'Observatoire

national de la vie étudiante rapporte qu'environ un étudiant sur deux a travaillé au cours de ses études.

Le taux d'activité des étudiants varie de 23,5 % dans l'Indre-et-Loire à 30,2 % dans l'Eure-et-Loir. Le recours à l'emploi progresse avec l'âge, et donc avec le niveau d'études. L'emploi occupé fait parfois partie intégrante du cursus scolaire (étudiants en médecine, élèves fonctionnaires, doctorants...), ce qui explique la surreprésentation du secteur de l'administration publique, de l'enseignement et de l'action sociale. Les étudiants occupant parallèlement un emploi sont, pour 31 % d'entre eux, en contrat d'apprentissage, un taux supérieur de 6 points à la moyenne métropolitaine. L'emploi étudiant permet de subvenir aux besoins quotidiens et de financer les études. Ces emplois se concentrent dans le commerce (18 %), les activités de services (15 %) et l'enseignement (14 %), mais également dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

## Le recours à l'emploi augmente avec le niveau d'études



crise, incite en effet les jeunes à privilégier l'obtention d'un diplôme à même d'assurer l'insertion, et permettant une éventuelle prolongation des études. Les pouvoirs publics affichent cependant la volonté d'une meilleure articulation des parcours, en facilitant l'accès des bacheliers technologiques en IUT et des bacheliers professionnels en STS. Un des enjeux fondamentaux pour les années à venir est d'inciter les étudiants issus des baccalauréats généraux à entreprendre des études dans les filières longues, et de relever le taux de poursuite d'études des titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

Malgré la baisse des effectifs ces dernières années, les filières universitaires accueillent près de six étudiants sur dix, une part équivalente à celle de métropole. Les formations courtes

sont aussi prépondérantes dans les universités régionales : les inscrits en 1<sup>er</sup> cycle représentent près de deux tiers des étudiants universitaires, 4 points de plus qu'au niveau national. Les effectifs en licence professionnelle sont en progression ces dernières années.

Les formations d'ingénieurs sont globalement moins présentes dans le paysage régional (4,4 contre 5,2 % en métropole), ainsi que les écoles de commerce, de gestion et de comptabilité. Toutefois, la hausse des effectifs est particulièrement forte pour ces formations (respectivement + 41,4 et + 66,8 % entre 2001 et 2011). Cette hausse fait suite notamment à l'ouverture d'écoles d'ingénieurs au sein des universités d'Orléans et de Tours et de l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) à Blois. ◆

## Pour comprendre ces résultats

### Méthodologie

Au sens du recensement de la population conduit par l'Insee, un étudiant est une personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent ou supérieur. Cette définition recouvre des situations très différentes entre les jeunes étudiants post-bac, les docteurs salariés dans un laboratoire de recherche ou encore les jeunes actifs poursuivant des études parallèlement à leur emploi.

La définition du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) prend en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique.

La définition du recensement est ainsi plus large que celle du MESR car elle inclut des élèves non étudiants qui possèdent le bac (aides-soignants, apprentis du second degré, élèves fonctionnaires de catégorie C), des personnes en réorientation ou opérant une reprise d'études dans le secondaire (BEP/CAP). Ainsi, dans le Centre en 2008, on estime à 63 600 le nombre de jeunes correspondant à cette définition, assimilés à des étudiants dans le cadre de cette étude, tandis que le MESR a comptabilisé 56 000 inscrits dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2007-2008.

Sauf indiqué dans le texte, les chiffres cités dans cette étude sont issus du recensement de la population.

### Définitions

Un **étudiant** est défini selon le recensement de la population comme :

- un jeune de 16 à 29 ans ;
- inscrit dans un établissement d'enseignement de la région Centre ;
- et dont le niveau de diplôme est au moins égal au baccalauréat ou équivalent.

Une **migration (ou mobilité) résidentielle** est un changement de lieu de résidence entre deux territoires entre la date du recensement et cinq ans auparavant. Les migrations intermédiaires qui ont pu se produire pendant l'intervalle des cinq années ne peuvent pas être prises en compte.

**Taux d'entrants** (ou taux d'entrée) =  $\text{entrants} \times 100 / (\text{stables} + \text{entrants})$ .

**Taux de sortants** (ou taux de sortie) =  $\text{sortants} \times 100 / (\text{stables} + \text{sortants})$ .

Les **pôles d'enseignement supérieur** sont définis comme des unités urbaines comptant au moins 1 500 étudiants au lieu d'études.

Le rattachement d'une commune à une **zone de recrutement (ou aire d'influence)** signifie que plus de 20 % des étudiants qui résidaient dans la commune cinq ans auparavant étudient en 2008 dans ce bassin. Les bassins de recrutement reflètent la concurrence et le rayonnement des pôles d'enseignement. Les communes laissées en blanc sur la carte sont des communes peu peuplées au sein desquelles le nombre d'étudiants recensés n'est pas significatif et ne permet pas de mettre en évidence le rattachement de ces communes à l'un des pôles d'enseignement supérieur.

#### Directeur de la publication

Dominique Perrin

#### Coordination des études

Olivier Aguer

#### Équipe de projet

Annie Clerzau  
Claire Formont

#### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Jacqueline Duvey-Pilate

#### Maquettiste / Webmestre

Hélène Ferreira Fernandes /  
Yves Dupuis

#### Relations médias

Martine Blouin  
Hortense Robert

### Pour en savoir plus

« En région Centre, 17 000 étudiants cumulent études et travail », *Insee Centre Flash* n° 45, octobre 2011.

« Étudiants : le Centre pénalisé par sa proximité francilienne », *Insee Centre Flash* n° 38, janvier 2011.

« En région Centre, 8 000 emplois dépendent de l'appareil universitaire Orléans-Tours », *Insee Centre Info* n° 166, janvier 2011.

« Jeunes et territoires - l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee première* n° 1275, janvier 2010.

« Étudiants et pôles d'enseignement supérieur en Haute-Normandie - attirer les étudiants : un enjeu pour la région », *Insee Basse-Normandie*, Cent pour cent n° 222, décembre 2011.

#### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)